

15 mai ► 15 octobre*

*avec interruption au mois d'août

// Mai 2013 • N°4

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

La CFE-CGC rassemble les salariés de l'encadrement. Ces hommes et ces femmes partagent loyalement des valeurs et des principes communs. Notre syndicat, partenaire social indépendant du pouvoir politique, libre de pensée, est reconnu pour la pertinence de ses analyses et le pragmatisme de ses propositions. Il s'attache à fédérer et à porter le progrès social. Il prône le respect, l'équité, la solidarité et contribue en toute indépendance à la bonne marche de l'entreprise dans le respect du personnel.

contact //

UNION DÉPARTEMENTALE
DE LA HAUTE-MARNE

Adresse 17 rue Waldeck Rousseau
52100 Saint-Dizier

Tél. 03 25 05 49 50

E-mail ud52@cfecgc.fr

Permanence du lundi au vendredi
de 14h00 à 18h00



« CIGÉO : UN ENJEU MAJEUR POUR LA MEUSE ET LA HAUTE-MARNE, UN ATOUT POUR LA FRANCE, UNE RÉFÉRENCE POUR LE MONDE

La CFE-CGC considère que la gestion des déchets radioactifs doit s'appuyer sur les compétences, l'engagement et le savoir-faire des salariés du secteur nucléaire et en particulier de l'Andra. Ce projet de stockage présente des garanties optimales en matière d'environnement, de sécurité et de sûreté à long terme pour les générations futures. Il doit apporter sa contribution dans les domaines du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du cadre de vie. Enfin, il doit également être le support à la construction ou la reconstruction des infrastructures de communication et de transport.

La CFE-CGC soutient :

1. La réalisation du stockage géologique pour l'industrie nucléaire
2. La sûreté à long terme et la sécurité opérationnelle pour les activités de transport, de construction et d'exploitation du stockage
3. Le respect de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie
4. Le développement des infrastructures de communication et de transport
5. Le développement de zones d'activités et d'emploi
6. Le développement des services d'accueil

// La nécessité du stockage géologique pour l'industrie nucléaire

La CFE-CGC considère que l'industrie nucléaire constituera encore pour des décennies, la pierre angulaire de notre politique énergétique. Elle encourage la filière nucléaire civile produisant de l'électricité bon marché, sans émission de CO². Elle garantit notre indépendance énergétique.

Au travers du retraitement des combustibles usés, l'industrie nucléaire a réussi à la fois à produire un nouveau combustible et à réduire dans des proportions considérables le volume de déchets à stocker. Le conditionnement en matrice de verre

des déchets de haute activité et à vie longue garantit la stabilité physique et chimique de ces déchets pour des milliers d'années.

La gestion des déchets radioactifs est un domaine d'excellence de la technologie et du savoir-faire français. La politique mise en place en France depuis plus de vingt ans, est reprise désormais au niveau européen. Elle contribue à développer à un très haut niveau de technicité, l'emploi sur toute la filière nucléaire et, localement sur le Laboratoire de recherche de Meuse/Haute-Marne. ■

Notre position : après vingt ans d'études, les acquis des recherches notamment au Laboratoire de Meuse/Haute-Marne permettent de lancer la construction de Cigéo.

// La sûreté à long terme et la sécurité opérationnelle pour les activités de transport, de construction et d'exploitation du stockage

Le stockage géologique profond est la meilleure solution pour garantir la sûreté à long terme et protéger les générations futures. Ce résultat a été obtenu par la communauté internationale après plus de trente années d'études et par l'Andra après vingt ans de recherche au Laboratoire de Meuse/Haute-Marne.

Ces recherches ont permis de démontrer la faisabilité du stockage dans l'argile de Bure et de proposer un concept de stockage robuste et sûr. Néanmoins, l'effort de recherche scientifique doit être poursuivi. Ces études permettront d'améliorer les connaissances sur l'évolution du stockage en recherchant le plus faible impact possible sur le milieu naturel.

Cigéo sera à bien des égards, une installation industrielle hors normes, nécessitant le

développement de concepts de sécurité spécifiques alliant à la fois des technologies de logistique pour les transports, des technologies minières pour la construction des rampes d'accès, des galeries et des alvéoles de stockage, et des technologies nucléaires de ventilation et de sécurité opérationnelle, pour garantir aux populations et aux travailleurs du site des conditions de sécurité optimales.

Il est impératif que les acteurs locaux sociaux-professionnels, soient associés avec les travailleurs, à la gouvernance des installations industrielles et des structures de contrôle. Les centres de décisions opérationnels devront être implantés à proximité du centre. ■

Notre position : la sûreté et le contrôle des installations doivent être garantis par le maintien d'une recherche de haut niveau et par une gouvernance impliquant très largement les acteurs sociaux et économiques locaux.

// Le respect de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie

Toute installation industrielle a, par son implantation et son activité normale, des impacts sur l'environnement. Ces impacts seront de même nature que ceux des centres d'entreposage. Pour Cigéo, ils seront largement inférieurs à ceux des centres de traitement de combustibles ou de déchets.

Néanmoins, il faut apporter une grande attention au suivi de l'environnement qui, par la nature de l'activité et par sa durée, ne s'apparente à

aucun autre suivi d'installation industrielle. Les responsables sociaux devront être impliqués dans ce suivi au plus haut niveau de gouvernance.

Par ailleurs, dans une zone où les sols et les paysages sont dégradés par les pratiques agricoles industrielles, il faut que le suivi des pollutions et l'intégration paysagère des installations de Cigéo fassent l'objet d'un soin particulier.■

Notre position : la surveillance de l'environnement doit être un catalyseur pour la réduction de toutes les pollutions.

// Le développement des infrastructures de communication et de transport

Les deux départements de Meuse et de Haute-Marne souffrent d'infrastructures routières ferroviaires et fluviales obsolètes. En conséquence, dans le cadre du projet Cigéo et pour l'accueil des entreprises et des salariés, les pouvoirs publics devront rénover et développer les réseaux de transport.

Pour les transports de colis/matériels et matériaux vers le site de stockage, le moyen de transport à privilégier devra être le rail avec un embranchement direct, de façon à réduire de façon considérable l'impact qu'aurait un transport routier. L'axe ferroviaire passant par la vallée de l'Ornain est privilégié actuellement par le schéma de développement interdépartemental pour l'embranchement direct. Néanmoins, l'axe ferroviaire Chaumont-Saint-Dizier doit être aménagé pour les transports de marchandises autorisant une rupture de charge rail/route à hauteur de Joinville, à défaut d'une liaison ferroviaire à partir de la vallée de la Marne.

Le transport routier impose la création d'une liaison directe entre le site et la RN 4 passant en dehors des villages en fond de vallée, pour éviter des nuisances insupportables pour les populations et pour permettre l'acheminement de transports spéciaux. De plus, toutes les routes passant par les vallées devront être aménagées et renouvelées pour assurer des conditions de transports adaptées aux personnels travaillant sur le site.

Le transport par voie fluviale de pondéreux peut être une alternative intéressante, et pourrait permettre de pérenniser ces axes de transports.

Pour le personnel, il n'y a actuellement aucun transport public permettant d'atteindre le site se trouvant à la limite de deux départements et de deux régions. A l'instar des personnels du Laboratoire, les personnels de Cigéo s'implanteront probablement de façon homogène entre les deux départements. Pour être en mesure de proposer dès le début du chantier un réseau de dessertes adaptées, il est urgent de mener une expérience de transport collectif équilibré entre les deux départements, autour des installations du centre de Meuse/Haute-Marne de l'Andra, du restaurant, des archives EDF, de l'Ecothèque de l'Observatoire de l'Environnement et de l'installation Syndièse du CEA.

Il faudra également développer et renforcer pour le personnel l'axe ferroviaire Saint-Dizier/Chaumont avec une desserte par navette en correspondance vers le plateau de Bure-Saudron, s'il n'y a pas de liaison directe. De même, les transports de personnels depuis le site devront se faire par navette ferroviaire jusqu'à la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc/Meuse Grand Sud. Dans ce cadre, il convient d'étudier la faisabilité d'une option tram/train.■

Notre position : le fer doit être privilégié pour les transports industriels. Pour le transport du personnel, des navettes fer et route doivent se mettre en place sans délai.

// Le développement de zones d'activités et d'emploi

Le projet Cigéo doit offrir aux jeunes de Meuse et de Haute-Marne des formations de haute qualification. Il faut utiliser pleinement le rayonnement international du Laboratoire et du futur stockage pour mettre en place des formations dans le génie minier, le génie nucléaire et le génie environnemental. Il faut implanter des formations en sécurité et en radioprotection. Ces formations permettront à ceux qui le souhaitent de valoriser le savoir-faire français à l'étranger.

Certaines formations sont déjà en place mais il faut accélérer et amplifier le mouvement car il est vital pour le projet et la région de maintenir un

niveau de compétences au plus haut. Plus les spécialistes seront proches et intégrés dans leur environnement, plus ils seront sensibilisés à sa préservation. Plus le niveau de qualification sera élevé, en particulier grâce aux infrastructures de recherche présentes et à venir, plus la sûreté en opération et à long terme pourra être garantie.

Outre les emplois directs liés à Cigéo, les infrastructures mises en place doivent permettre de développer des zones d'activités porteuses de projets et d'emplois. La CFE-CGC s'impliquera dans tout processus permettant la création d'emplois et d'activités.■

Notre position : le développement des formations en génie nucléaire, minier, environnemental adossées à de fortes structures de recherches permettront de garantir des emplois et le maintien de la sûreté et de la sécurité des installations pour le présent et l'avenir.

// Le développement des services d'accueil

Le projet Cigéo est une chance pour rendre plus attractif notre territoire. En premier lieu, il faut privilégier la réhabilitation et la conservation du caractère des villages plutôt que de construire à la hâte et sans perspective architecturale. Eloigné du développement économique des années 70, les villages ont aussi été épargnés de ces erreurs architecturales. Conservons leur attrait et leur caractère tout en les propulsant dans le confort et les normes du 21^{ème} siècle.

Il faut apporter une attention particulière et favoriser toute initiative en matière d'éducation,

de santé, de social et de culturel dès maintenant pour ne pas rejeter les nouvelles populations qui souhaiteraient s'implanter vers les grandes métropoles régionales. Il faut faire en sorte que le choix de vie des ménages ne soit pas conditionné par la carence d'offres en matière de scolarisation, de crèches et de soins mais plutôt par un tissu d'opportunités et de projets sociaux et culturels de qualité comme le projet de rénovation du site d'Ecurey.■

Notre position : favoriser et soutenir dès maintenant toute initiative sociale et culturelle pour renforcer l'attractivité de notre territoire.

C O N C L U S I O N

Cigéo nous offre une formidable perspective industrielle : saisissons là !

